



MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221006-V\_DEL\_22106\_22-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SLO

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **6 octobre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	35	5	3

Date de convocation le **21 septembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Madame Nadia **LAKEHAL**

**V\_DEL\_22106\_22**

**Appel à projet 2022 Plan de Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations**

**Rapporteur : Madame MOSTEFAOUI,**

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL

Procurations :

Philippe MOINE donne pouvoir à Charazède GAHROURI, Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Kaoutar DAHOUM, Fatma FARTAS donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Véronique STAGNOLI, Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Antoinette ATTO

Absents :

Yvan MARGUE, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT

**Mesdames, Messieurs,**

Le 29 octobre 2014, la ville de Vaulx-en-Velin a lancé un ambitieux plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Il a été signé avec l'État, le Défenseur des Droits, la Région, la Métropole de Lyon, ainsi qu'avec différents partenaires associatifs.

Pour la septième année consécutive, la Ville et l'État ont lancé, dans le cadre de ce Plan, un appel à projet destiné en priorité aux petites associations et aux collectifs d'habitants. Il a pour vocation de soutenir des actions innovantes menées sur le territoire au bénéfice des Vaudais, et de proposer des projets concrets de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et/ou les discriminations.

Les projets éligibles doivent s'inscrire dans l'un des sept axes du Plan de lutte :

- Axe 1 : le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Axe 2 : sensibiliser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, du logement, de l'éducation, de la santé et des services au public ;
- Axe 3 : renforcer la qualification juridique des acteurs ;
- Axe 4 : favoriser l'accès aux droits des victimes ;
- Axe 5 : histoire et mémoire ;
- Axe 6 : l'engagement Citoyen ;
- Axe 7 : égalité entre les femmes et les hommes.

Les subventions sont limitées à 2 000€ par projet.

En septembre 2022, 3 dossiers ont été déposés et tous ont été retenus pour une somme globale de 5 000€. Pour mémoire, le financement de 9 projets a été voté lors des conseils municipaux du 31 mars 2022 et du 1<sup>er</sup> juillet 2022 ; ainsi, depuis le début de l'année, 21 500€ ont été attribués aux associations dans le cadre de cet appel à projets.

L'engagement et le développement concret d'actions sur le territoire en lien avec les habitants ont été les critères de sélection des projets retenus, dont vous trouverez la liste ci-dessous :

Porteur du projet	Axe(s) du Plan	Description du projet	Montant
Fourchette d'Or	Axe 2 Axe 3 Axe 4 Axe 6	<i>La grossophobie : de la violence au body positive</i>  Pour lutter contre les discriminations à l'encontre des personnes en surpoids ou obèses, Fourchette d'Or, en partenariat avec d'autres associations, propose trois temps : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un théâtre-forum ou une conférence à destination du grand public,</li> <li>• un atelier cuisine pour les parents et les enfants,</li> <li>• une sensibilisation pour les professionnels.</li> </ul>	1 000€
Lila Sadjji	Axe 1 Axe 5	<i>La farandole des alphabets</i>  Afin de lutter contre les idées préconçues et montrer les convergences entre les écritures et les alphabets, l'association propose un atelier calligraphie hébraïque	2 000€

		dans le cadre du Festival Arta Sacra.	
Radio Salam	Axe 1 Axe 5 Axe 6 Axe 7	<p><i>Promotion radiophonique</i></p> <p>Pour donner un écho et de la visibilité aux diverses actions - notamment culturelles - menées dans le cadre du Plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, Radio Salam souhaite mettre en place des informations spéciales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• interviews pendant le festival Arta Sacra,</li> <li>• promotion des actions autour des droits des femmes mises en œuvre en mars,</li> <li>• animation d'une émission dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes,</li> <li>• participation active à l'organisation de l'événement <i>Histoires singulières pour une mémoire commune</i>,</li> <li>• diffusion de spots durant la Semaine de l'Égalité, etc.</li> </ul> <p>Aussi, l'association souhaite former les acteurs associatifs et habitants volontaires du territoire sur l'animation radiophonique, le montage de reportages sur les questions mémorielles, etc.</p>	2 000€

**Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :**

- approuver le versement des subventions présentées dans le présent rapport.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 069-216902569-20221006-V\_DEL\_22106\_22-DE

- d'approuver le versement des subventions présentées dans le présent rapport.

Suffrages exprimés	<b>40</b>	
Vote(s) Pour	<b>37</b>	Hélène <b>GEOFFROY</b> , Stéphane <b>GOMEZ</b> , Kaoutar <b>DAHOUM</b> , Matthieu <b>FISCHER</b> , Muriel <b>LECERF</b> , Philippe <b>MOINE</b> , Myriam <b>MOSTEFAOUI</b> , Ahmed <b>CHEKHAB</b> , Antoinette <b>ATTO</b> , Régis <b>DUVERT</b> , Nadia <b>LAKEHAL</b> , Michel <b>ROCHER</b> , Josette <b>PRALY</b> , Patrice <b>GUILLERMIN - DUMAS</b> , Nassima <b>KAOUAH</b> , Pierre <b>DUSSURGEY</b> , Fatma <b>FARTAS</b> , Pierre <b>BARNEOUD - ROUSSET</b> , Bernard <b>RIAS</b> , Monique <b>MARTINEZ</b> , Yvette <b>JANIN</b> , Joëlle <b>GIANNETTI</b> , Liliane <b>GILET-BADIOU</b> , Eric <b>BAGES-LIMOGES</b> , Véronique <b>STAGNOLI</b> , Frédéric <b>KIZILDAG</b> , Dehbia <b>DJERBIB</b> , Charazède <b>GAHROURI</b> , Christine <b>JACOB</b> , Harun <b>ARAZ</b> , Abdoulaye <b>SOW</b> , Carlos <b>PEREIRA</b> , David <b>LAÏB</b> , Mustapha <b>USTA</b> , Christine <b>BERTIN</b> , Richard <b>MARION</b> , Ange <b>VIDAL</b>
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>3</b>	Nacera <b>ALLEM</b> , Nordine <b>GASMI</b> , Maoulida <b>M'MADI</b>
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 06 octobre 2022.

